

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Donald Trump a annoncé une augmentation des taxes de la douane de la Chine de 10% applicable dès le 5 avril 2025 aux États-Unis. A part la Chine, le Mexique, l'Union européenne et le Canada sont concernés par cette augmentation des taxes de douane.



Donald Trump qui présente les droits de douane à la Maison Blanche le 2 avril 2025 - BFMTV

Pourquoi ?

Donald Trump a augmenté les taxes de la douane pour les produits provenant du Mexique et Canada de 25% et pour la Chine de 10% pour protéger l'économie Américaine et pour mettre le pays plus en valeur en obligeant les Américains à payer aux États-Unis. Ainsi le Mexique, le Canada, l'Union européenne et la Chine pourront toujours envoyer leurs produits en Amérique mais devront payer plus chère qu'avant.

Comment ?

Le président annonce alors le 20 janvier 2025 qu'il va augmenter les taxes de la douane de 25% sur les réseaux qui affectera le Mexique, la Chine, le Canada et l'Union européenne. Le produit peut passer la douane, mais il sera 25% plus cher qu'auparavant. Les taxes sont différentes selon l'origine des produits. Pour payer les taxes, ce sont les entreprises ou industrie Américaine qui devront payer ces taxes (les droits de douane) des produits

étrangers provenant du Mexique, Canada et Chine. Ceci pour inciter les entreprises à n'acheter que des produits américains et sanctionner les produits étrangers.

Avec ce changement, Donald Trump veut faire baisser le déficit commercial et mettre en avant l'économie de son pays : « *America first* ». Cela obligera alors les américains à choisir des produits des États-Unis et à appliquer ses règles.

Pour en finir :

Donald Trump a augmenté les taxes de la douane pour tout simplement protéger les États-Unis et bien sécuriser son économie Américaine. Mais ce changement obligera le Mexique, la Chine, le Canada et l'Union européenne à faire des choix : soit ils devront payer 10% ou 25% de plus pour faire leur commerce habituel, soit ils arrêtent leur commerce et ils ne vendent plus rien aux États-Unis.

Alvyn et Garance, le 15 mai 2025

Sources : DROITS DE DOUANES AMÉRICAINS: LE DÉTAIL DES ANNONCES DE DONALD TRUMP PAYS PAR PAYS - Ilyana Hamiti Le 02/04 à 23h25